



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

# Bulletin d'informations officielles

Mai 2016

No 4



## **Dans ce numéro :**

Conseil communal du 17 mai 2016	2
Les brèves de la Municipalité	3
Plantes-hôtes du feu bactérien	10
Offre d'emploi et infos diverses de la Municipalité	11
Objets trouvés	12
FSG Vufflens-la-Gym	12
Offres d'emploi de l'ASICoPe	13
Informations diverses	14
Fermeture estivale du Bureau communal	15
Fête nationale	16

## **Conseil communal du 17 mai 2016**

Le Conseil communal, dans sa séance du 17 mai 2016 :

- a approuvé à l'unanimité le préavis du Conseil communal N° 1/2016 : Règlement interne du Conseil communal sur l'utilisation du « Fonds Spécial du Conseil communal »
- a approuvé à l'unanimité le préavis municipal N° 6/2016 « Modification de la concession pour l'alimentation en eau de la ZI La Plaine et PPA de Faraz octroyée à la Commune de Lausanne »
- a approuvé à la large majorité (29 pour, 4 voix contraires et 3 abstentions) le préavis municipal N° 7/2016 « Crédit d'investissement pour les aménagements d'une zone 30km/h sur le haut du village »
- a approuvé à la large majorité (35 pour et 1 abstention) le préavis municipal N° 8/2016 « Remplacement des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées du chemin de la Cigale, remplacement de la conduite d'eau potable entre l'extrémité nord du chemin de la Rie et la jonction du chemin Neuf sur le chemin de la Cigale. Reprise et pose d'un jeu de vannes pour raccordement au réseau sur le chemin de la Fontaine »

Les électeurs peuvent consulter le texte de ces décisions au greffe municipal (préavis également sur le site de [vufflens-la-ville.ch](http://vufflens-la-ville.ch)) et déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les 20 jours, soit jusqu'au 6 juin 2016 inclusivement.

Vufflens-la-Ville, le 18 mai 2016

## **Les brèves de la Municipalité**

### ***Ingrid Rossel, syndique***

#### **Portes ouvertes du site archéologique de Vufflens**

La Municipalité a été invitée à visiter le chantier de la RC 177. Les explications de M. Droguet, chef du projet de la route, ainsi que d'un archéologue ont été très intéressantes, voire passionnantes concernant les découvertes faites sur notre territoire. C'est un site celtique datant de moins 200 à 100 ans avant JC. Il s'agit du plus grand site découvert à ce jour en Suisse.

Pour les amateurs, n'oubliez pas de vous rendre aux portes ouvertes le samedi 28 mai. Pour les informations pratiques, veuillez-vous référer au tout-ménage que vous avez reçu la semaine dernière.

#### **Réorganisation scolaire**

Les statuts de la future entité scolaire « Asivenoge » sont actuellement dans les services de la DGEO, de même que le projet de convention liant les Communes Venoge et les Communes du haut de l'Asicope. Cette convention a pour but de régler la période de transition durant la mise en place des futurs établissements.

Pour rappel, les futurs établissements ne seront validés par la DGEO que lorsque toutes les Communes auront signé un accord.

Au vu des différentes procédures à mettre en place, ainsi que les constructions à créer, l'ASICoPe fonctionnera encore quelques années.

#### **Projet des Chavannes à Cossonay**

Une séance de présentation concernant l'investissement de la piscine ainsi que les coûts de fonctionnement a eu lieu le 2 mars pour toutes les Communes intéressées. Un comité de pilotage a été formé suite à l'intérêt de toutes les Communes ASICoPe et des Communes du Pied du Jura.

#### **Groupe de travail pour les seniors**

La Municipalité et le groupe de travail ont décidé de mettre cette étude en attente pour l'instant. Nous reprendrons ce sujet vu son coût, dans le cadre de la vision générale.

Nous allons tout de même éditer un journal « spécial aînés » ces prochains temps.

## Ajerco

En cette fin de législature, je souhaite vous communiquer plus en détail quelques informations relatives au réseau Ajerco.

Depuis 2009, nous avons repris les garderies de Croquelune à Cossonay, la Toupie à Pompaples, et créé les Lucioles à Vufflens-la-Ville.

Durant cette législature, ce sont trois garderies supplémentaires qui ont vu le jour. Le chap'ron rouge à Pampigny, la Chenoille à Penthalthaz et l'Arlequin à La Sarraz. Nous avons également créé les 12 premières places parascolaires à Penthalthaz.

La seule garderie que nous avons dans le premier plan de développement et que nous n'avons pas pu construire, c'est celle de Cossonay qui est dans le programme scolaire des Chavannes, projet qui n'a pas encore pu démarrer.

Nous avons pris en charge dans les garderies, 441 enfants pour 303'000 heures d'accueil.

15 enfants ont profité des places parascolaires dans la nouvelle structure de Penthalthaz.

Dans notre réseau de mamans de jour, 55 accueillantes en milieu familial se sont occupées de 399 enfants pour un total de 214'966 heures d'accueil. Le nombre total des enfants accueillis par le réseau s'élève à 855.

Le bureau a émis 6162 factures en 2015. Et le Comité directeur s'est réuni 12 fois durant l'année.

Le deuxième plan de développement sera présenté prochainement au Conseil Intercommunal Ajerco. Ce plan prévoit principalement le développement du parascolaire dans notre région pour les années 2016-2019, conformément à l'obligation légale contenue dans la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants).

Les prestations délivrées seront : durant les périodes scolaires (38 semaines) un accueil le matin avant l'école, le midi et l'après-midi après l'école. Durant les vacances scolaires, accueil toute la journée (10 semaines).

La solution est calquée sur le découpage scolaire et répartie en 4 zones appelées îlots. Chaque îlot est autonome quant au développement des UAPE dans son périmètre, qu'il s'agisse du lieu, du nombre de places ou de l'année de création. Il faut cependant que l'ouverture de l'UAPE coïncide avec la rentrée scolaire d'août et que le nombre de places par UAPE soit défini par multiple de 12 (1 éducateur pour 12 enfants).

La répartition des coûts est calculée sur une participation financière des parents à hauteur de 45 à 50% ainsi que sur des subventionnements de la FAJE et de l'OFAS identiques à ceux perçus jusqu'en 2014.

10% du déficit seraient répartis au pro rata des habitants des communes Ajercó.

Le solde du déficit sera à la charge des îlots et facturé à la prestation.

Je vous lis une partie du rapport de la commission du Conseil Intercommunal Ajercó :

*La commission du Conseil Intercommunal trouve cette solution juste, le principe est équitable pour tous et proportionnel. Elle souligne que le parascolaire couvre 48 semaines par année, ce qui est plus élevé que pour le préscolaire.*

*Les communes sont libres de s'arranger par regroupement scolaire, et c'est la seule solution qui permette actuellement d'offrir la possibilité du parascolaire aux parents.*

*Le défi financier n'est pas oublié mais c'est une solution qui paraît appropriée pour tous, et les communes se savent soutenues dans leur démarche par leur réseau scolaire et par l'AJERCO qui pourra les épauler dans la collaboration association scolaire et réseau social.*

**27 communes AJERCO réparties dans 4 îlots**  
(22'926 habitants)

ILOTS	COMMUNES	Nombre d'habitants au 31.12.2013	PLAN DE DEVELOPPEMENT 2016-2019 (216 places)
ASIABE Nombre total d'habitants : 2'672	Cottens	461	24 places
	Montricher	894	
	Pampigny	1'106	
	Sévery	211	
COSSONAY Nombre total d'habitants : 6'961	La Chaux (Cossonay)	425	60 places
	Chavannes-le-Veyron	128	
	Cossonay	3'521	
	Cuarnens	407	
	Dizy	224	
	Grancy	410	
	L'Isle	1'015	
	Mauraz	52	
	Mont-la-Ville	345	
	Senarclens	434	
VENOGE Nombre total d'habitants : 7'838	Dailens	915	84 places
	Lussery-Villars	387	
	Mex (VD)	652	
	Penthalaz	3'009	
	Penthaz	1'654	
	Vufflens-la-Ville	1'221	
LA SARRAZ Nombre total d'habitants : 5'455	Chevilly	248	48 places
	Eclépens	1'020	
	Ferreyres	306	
	Moiry	262	
	Orny	365	
	Pompaples	805	
	La Sarraz	2'449	

Chaque îlot est autonome quant au développement des UAPE

## ***Olivier Berthoud, municipal***

### **Suivi du développement de la Zone industrielle et de ses nuisances**

M. Berthoud donne connaissance de la lettre ci-dessous dont la Municipalité a reçu copie le 10 mai dernier :

**COPIE**

Stop-Bruit  
Gheorghe Giban  
L'Arzillier 51  
1302 Vufflens-la-Ville

Réf.: /pyg/clb 665

Lausanne, le 9 mai 2016

#### **ZI La Plaine – Vufflens-la-Ville – Votre lettre du 22 avril 2016**

Monsieur,

Votre lettre du 22 avril dernier m'est bien parvenue et a retenu ma meilleure attention.

Je suis en mesure de vous confirmer que ce dossier est traité en toute transversalité par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) en charge de ma collègue, Madame la Conseillère d'État Jacqueline de Quattro.

Depuis votre rencontre du 11 décembre 2015 avec des représentants du Service du développement territorial (SDT), de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), plusieurs échanges de courriers avec la Commune ont eu lieu. Je vous invite donc à vous rapprocher de votre autorité communale pour obtenir toutes informations quant au traitement de ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Cheffe du département



Nuria Gorrite

M. Berthoud donne lecture de la lettre ci-dessous que la Municipalité a reçue le 13 mai dernier :

Réf. : DGE/DIREV/SR/st

Lausanne, le 11 mai 2016

### **Zone industrielle de la Plaine de la Venoge**

---

Madame la Syndique,  
Messieurs les Conseillers municipaux,

Par la présente, je me réfère à votre courrier du 24 mars 2016 relatif à l'objet cité en titre et qui a retenu ma meilleure attention.

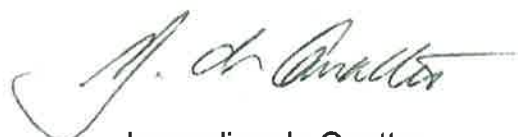
Comme précisé dans mon courrier du 10 mars dernier, une étude globale des nuisances environnementales ne peut pas être exigée dans le cadre des procédures d'examen des projets au sens de l'ordonnance sur l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE). Toutefois, le développement de la zone industrielle « Plaine de la Venoge » et l'évolution des activités des diverses sociétés implantées dans ce périmètre peuvent justifier l'établissement d'un état des lieux quant au trafic routier et ferroviaire et des nuisances qu'il engendre.

Il apparaît toutefois peu opportun de réaliser cette analyse dans le cadre des démarches de mise en œuvre des mesures environnementales liées à la réalisation de la RC177. L'option, actuellement privilégiée par le Département du territoire et de l'environnement (DTE), en coordination avec le Département de l'économie et du sport (DECS) et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), est de réaliser cette analyse dans le cadre des travaux d'actualisation du plan des mesures OPair de l'agglomération Lausanne-Morges et l'élaboration d'une fiche dédiée aux pôles fonctionnels, tels que celui de la zone industrielle de Vufflens-Aclens.

Bien qu'orienté sur les données du trafic, tant routier que ferroviaire, et son impact sur les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, le périmètre de l'analyse pourrait être étendue aux nuisances sonores et documenter ainsi la situation qui préoccupe votre Municipalité et les riverains. Les coûts de cette analyse seraient pris en charge par les services de l'Etat concernés, en exploitant les bases légales à disposition pour un tel financement.

Mes services, et en particulier la Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV), vous contacteront ainsi prochainement pour partager le contenu du cahier des charges et les modalités de cette analyse.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Madame la Syndique, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de ma considération distinguée.



Jacqueline de Quattro  
Conseillère d'Etat

## ***Eric Maeder, municipal***

### **Manifestation**

Le 27 avril, une délégation municipale s'est rendue au domicile de M. Gaston Benvegnin qui fêtait ses 90 ans, afin de lui présenter de bons vœux et les félicitations des autorités communales.



Le 9 mai, la même délégation s'est rendue au domicile de M. et Mme Cretton qui fêtaient leurs noces d'or.



## **SDIS Région Venoge**

Au vu de la surcharge de travail des volontaires, le SDIS a engagé un permanent. M. Roger Pieren a été nommé à ce poste.

Âgé de 30 ans et résidant à La Sarraz, le nommé a passé avec brio les différents entretiens et tests pratiques qui lui ont été proposés par le Comité de sélection, composé notamment de représentants du CODIR et de l'Etat-Major du SDIS.

Roger Pieren jouit également d'une expérience de près de onze années en tant que Sapeur-Pompier volontaire. Actuellement, il est chef du Détachement de Premiers Secours de La Sarraz avec le grade de Premier-Lieutenant.

Même s'il a été nommé au poste de « permanent » dès le 1er juillet 2016 au sein du SDIS Région Venoge, il continuera à assumer ses responsabilités de Sapeur-Pompier volontaire en dehors des horaires de travail.

## ***Michel Gruaz, municipal***

### **Domaine de l'eau**

L'année 2015, sèche et particulièrement chaude, a été une excellente année pour l'Entente intercommunale des eaux Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix puisque les consommations des 3 villages ont été importantes. En outre, les fuites sur les réseaux communaux des communes voisines ont boosté les ventes d'eau. En plus d'une somme de Fr. 25'000.- versée au fonds de réserve, un montant supplémentaire de Fr. 59'000.- a été attribué à ce même fonds. Ce dernier étant maintenant largement suffisant pour pallier à toute mauvaise surprise, tout nouvel exercice bénéficiaire permettra à l'EIVMV de rétrocéder une part aux Communes en faveur du compte affecté y relatif. Le volume des ventes aux 3 villages correspond pratiquement au volume pompé ce qui confirme que l'Entente ne subit pas de perte d'eau.

### **Cimetière**

La porte du cimetière a été enlevée pour être réparée et réfectionnée.

# Plantes-hôtes du feu bactérien

Auteur: Eduard Holliger

Pommier et pommier d'ornement



Poirier, poirier d'ornement et Nashi



Cognassier



Aubépine épineuse,  
Aubépine rignonensis



Sorbier des oiseaux, alisier blanc,  
sorbier domestique, alisier de Suède



Amélanchier à feuilles ovales



Cognassier du Japon



Pyracanthe



Néflier



Néflier du Japon



## Plantes interdites dans toute la Suisse

Cotonéaster sauvage, Cotonéaster horizontal  
ou *Cotoneaster acuminatus*



*Photinia davidiana*





La Municipalité est toujours à la recherche de personnes intéressées par des remplacements de

## **PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES**

Ce service s'effectue plusieurs fois par jour, aux heures d'arrivée et de départ des élèves. Cependant, même si vous n'êtes disponible qu'une ou deux fois par semaine votre présence peut être utile !

Service sur la base d'un planning annuel scolaire, rémunéré Fr. 24.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'administration communale (tél. 021/701.32.55 – commune@vufflens-la-ville.ch).

La Municipalité

\*\*\*\*\*

**LA COURSE DES AINES  
AURA LIEU  
LE MARDI 23 AOÛT 2016**  
(les informations pratiques vont suivre)



\*\*\*\*\*

*Séance  
d'information*



### ***Zone industrielle***

La Municipalité organise le **mardi 13 septembre 2016, à 19h, à la Grande Salle**, une séance publique d'information relative à la zone industrielle et ses nuisances. Elle souhaite vous informer de son futur développement et des améliorations significatives obtenues par la Municipalité lors des discussions avec les entreprises de la zone.

haite vous informer de son futur développement et des améliorations significatives obtenues par la Municipalité lors des discussions avec les entreprises de la zone.

Cette séance a également pour but d'informer la population sur les nombreux contacts et discussions avec le Conseil d'Etat, les CFF, le SIVA et le SEVA ainsi que divers Services du Canton.



## OBJETS TROUVES

Une grande quantité d'objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal (plaques à gâteau, gourdes, tupp, baskets diverses, habits, etc.).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 22 juillet prochain.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, vaisselles, etc.). Nous vous remercions de votre diligence.

La Municipalité

\*\*\*\*\*



## FSG Vufflens-la-Ville

### Soirée de gym du 19 mars « Comme à la Maison »

Un grand merci aux habitants de Vufflens pour vos généreux dons qui nous ont permis, cette année encore, d'organiser une belle tombola. Merci également aux nombreux enfants venus participer au ramassage des lots.

Nous remercions aussi chaleureusement tous les parents qui ont confectionné de délicieuses pâtisseries et autres succulentes spécialités pour notre buvette.

Et enfin bravo à nos enthousiastes gymnastes et à leurs moniteurs pour les belles performances sur scène lors de cette soirée !





ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE  
DE COSSONAY - PENTHALAZ

---

Comité directeur  
Ch. du Collège 1  
1305 Penthalaz

L'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay-Penthalaz (ASICoPe) recherche pour la rentrée scolaire du 22 août 2016:

- **1 surveillant/e responsable des devoirs surveillés au collège des Chavannes à Cossonay**
- **1 surveillant/e des devoirs surveillés au collège des Chavannes à Cossonay**
- **1 surveillant/e des devoirs surveillés au collège du PAM à Cossonay**

**Exigences minimales du poste:**

- langue maternelle française ou excellentes connaissances orales et écrites en français requises,
- extrait de casier judiciaire sans inscriptions.

**Conditions:** rémunération CHF 31.- brut de l'heure (plus indemnités vacances).

**Horaires:**

- les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45 pour le collège des Chavannes et uniquement pendant les périodes scolaires,
- les lundis, mardis et jeudis de 11h50 à 13h30 et de 15h25 à 16h15 pour le collège du PAM et uniquement pendant les périodes scolaires.

Les candidatures doivent être envoyées d'ici **au 30 juin 2016** soit par e-mail à [asicope@bluewin.ch](mailto:asicope@bluewin.ch) soit par courrier à l'adresse ASICoPe, Ch. du Collège 1, 1305 Penthalaz.

## Samedi 19 novembre 2016

Soirée « théâtre » à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville

### « La nuit de Valognes »

d'Eric-Emmanuel Schmitt

Avec l'aimable soutien de la Commune de Vufflens-la-Ville

\*\*\*\*\*



François BESANCON soigne une vigne sur le territoire de notre commune, sur une parcelle qui porte le nom du Clos du Mulet.

Sa production est vinifiée par Oenologie SA à Perroy.

Goûtez cet agréable vin blanc de Vufflens-la-Ville, cépage Chasselas, vendu Fr. 7.-- la bouteille de 5 dl et Fr. 8.50 celle de 7 dl.

Pour toute commande :

François Besançon, Moulin de la Palaz 1a - tél. 021 701 19 38, aux heures des repas ou 079 609 49 82, 079 565 02 37.

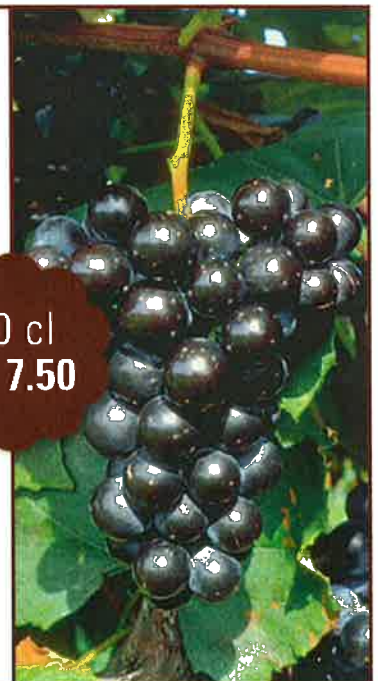
\*\*\*\*\*

*La Grand - Vigne*

*Pinot Noir et  
Oeil-de-perdrix*

50 cl  
Fr. 7.50

**Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville**  
Tél. 021 702 24 73



# **Le bureau communal est fermé du 25 juillet au 2 août 2016**

En cas de nécessité absolue, vous pouvez  
contacter :

Mme Rossel, Syndique : 021/701.02.27

M. Maeder, Municipal : 021/701.35.80

M. Gruaz, Municipal : 021/701.35.33



**La Municipalité et le personnel communal  
vous souhaitent un bel été !**



www.vufflens-la-ville.ch

Mai 2016

No 4

**La Fête Nationale  
se déroulera à la Grande Salle  
de Vufflens-la-Ville  
le 31 juillet 2016**



**Rejoignez-nous**

**Au menu : Rôti de porc, gratin de pommes de terre et salade offerts par la Commune en étroite collaboration avec la Gym Féminine.**

**Programme « Fête nationale »**

- 18h00 : Rallye familial par équipe  
19h30 : Apéritif de bienvenue offert par la Commune  
Aubade présentée par l'Harmonie du Pontet  
20h15 : Repas offert aux habitants de la Commune sur inscription  
(les boissons sont payantes)  
Allocutions, résultat du rallye  
21h30 : Formation du cortège aux lampions et flambeaux  
21h45 : Feu traditionnel et retour à la Grande Salle  
pour les personnes désirant prolonger la soirée



**Coupon réponse** à retourner au Bureau communal sis à la rue de la Poste 10 ou par courriel à [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch) d'ici au **vendredi 22 juillet au plus tard – merci d'avance !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Nombre de personnes : Adultes : ..... Enfants : .....

Participe au rallye : OUI NON